

**PROJET DE PARC ÉOLIEN  
SUR LA COMMUNE DE SORIGNY  
COMPTE-RENDU DU COMITE EOLIEN DU 29 SEPTEMBRE 2021  
A SORIGNY, INDRE-ET-LOIRE**



Compte-rendu rédigé par Quelia (mandatée par Engie Green)

## Synthèse de la réunion

### Les participants

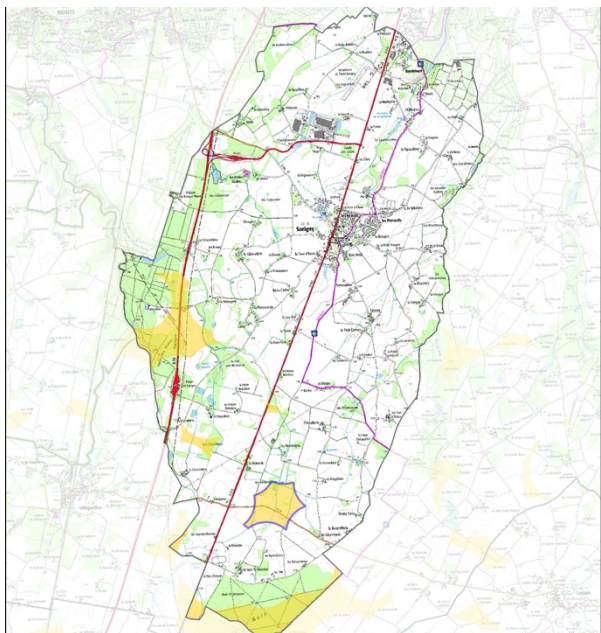
17 personnes ont participé à la réunion de travail dont des élus, des acteurs du territoire et des représentants des associations locales.

### Objectifs de la réunion de travail

- Présenter le projet de parc éolien sur la commune de Sorigny
- Présenter le calendrier du projet
- Échanger sur la démarche d'information à mettre en place
- Identifier les enjeux et points d'attention importants

### Zone d'implantation

- La zone étudiée est localisée au sud de Sorigny



### Calendrier

- Aujourd'hui : en amont des procédures administratives
- Décembre 2021 : Demande autorisation - ICPE
- 2024 : Construction
- 2024 : Mise en service de l'installation

### Apports de la réunion de travail

Les échanges ont permis de répondre à de nombreuses questions synthétisées dans les pages suivantes. Différentes attentes ont été exprimées et pourront faire l'objet d'actions concrètes.

#### ⇒ La nécessité de déployer l'information

- Information aux habitants
- Inclusion des communes voisines et du périmètre de l'enquête publique
- Visite d'un parc éolien

#### ⇒ Des échanges avec les parties prenantes

- Dialogue avec l'association de planeurs
- Réponse et transmission des études avec l'association Nature et Environnement

#### ⇒ Le sujet acoustique

- Enjeu de travailler avec Agir A10
- Communication sur les études
- Engie Green s'engage à proposer une visite d'un parc similaire à celui projeté

## Table des matières

<b>LES PARTICIPANTS</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>LE COMITE EOLIEN</b>	<b>4</b>
<b>LE PROJET D'ENGIE GREEN</b>	<b>4</b>
<b>LE CALENDRIER</b>	<b>6</b>
<b>LES ETUDES EN COURS</b>	<b>6</b>
<b>LE PAYSAGE</b>	<b>8</b>
<b>L'ETUDE ACOUSTIQUE</b>	<b>9</b>
<b>UN PROJET A L'ECOUTE DU TERRITOIRE</b>	<b>10</b>
<b>LE DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE DIALOGUE</b>	<b>11</b>
➤ Les actions effectuées	Erreur ! Signet non défini.
➤ Le questionnaire et ses résultats	<b>11</b>
➤ Les prochaines étapes d'information	<b>12</b>
➤ Le périmètre d'information	Erreur ! Signet non défini.
<b>AUTRES SUJETS</b>	<b>13</b>
➤ Le pilotage des éoliennes	<b>13</b>
➤ Le PLU	<b>13</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>13</b>
➤ Suites à donner au groupe de travail	<b>13</b>

## Les participants

17 personnes ont participé à la réunion de travail

### Collectivités Territoriales

Alain ESNAULT, Maire de Sorigny

Jonathan LEPROULT, Conseiller municipal Sorigny

Antoine ROBIN, Conseiller municipal Sorigny

Mr GAUVRY, 1er Adjoint, Sorigny

Mr PAGE, Maire de St Catherine de Fierbois

Mr DUPEY, Maire de Villeperdue

Charline DUPUY, Représentante de la Communauté de communes  
Touraine Vallée de l'Indre

### Associations locales

Gilles FOURTEAU, Représentant, NATURE ENVIRONNEMENT

Bruno DEBRON, Représentant, SEPANT

Sylvain GABORIAU, Vice-président, Sorigny mon village sans éolienne

Michel RÉTHORÉ, Représentant, Touraine planneurs

### Porteurs du projet

Vincent SOLON, Chef de projet Engie GREEN

Chantal BOUCESSAY, Dialogue et territoires, Engie GREEN

### Animation

Constant DELATTE et Pauline GUIBERT, Quelia, mandatés par Engie  
GREEN pour animer la réunion et rédiger le compte-rendu.

### Personnes excusées

Didier BARDOU, Association de chasse de la Nilvaldière

Julie LEDUC, AGIR A10

Mairie de St Branchs

Simon MARTIN, DDT

Isabelle FERRANDON, DREAL

Ce compte-rendu restitue un résumé des échanges autour de la présentation d'Engie Green (diapositives ci-après).

## Introduction

M. Le maire accueille et remercie les participants à la réunion.

Constant DELATTE, Quelia, remercie Monsieur le Maire et la Mairie de Sorigny pour l'accueil de la réunion et présente l'objet du comité éolien. Plusieurs sujets seront abordés comme le calendrier du projet, les études effectuées et à venir, la concertation.

## Le comité éolien

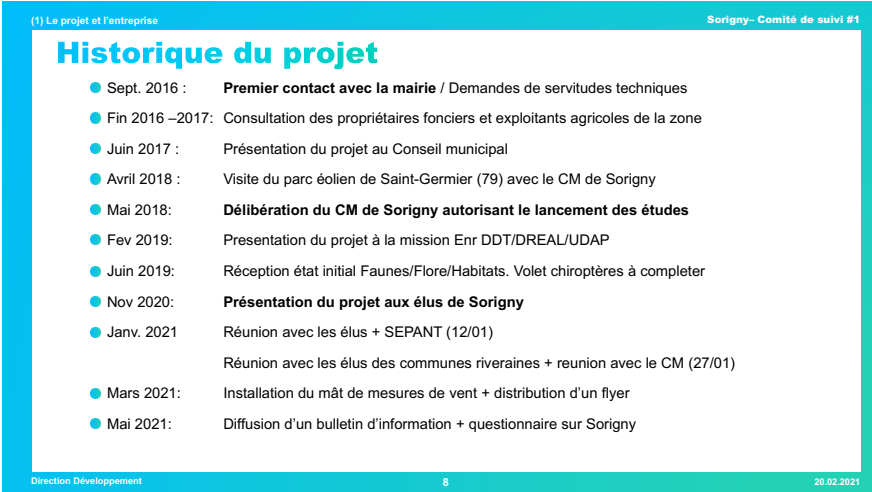
Des participants demandent comment a été établie la liste des invités et si celle-ci est réglementaire.

Constant DELATTE rappelle la démarche volontaire d'Engie Green d'organiser le comité éolien et les acteurs invités.

Le Syndicat de chasse de Sorigny sera convié à la prochaine réunion de travail sur recommandation des participants.

Le comité a pour but de suivre le développement du projet éolien et la démarche d'information à mettre en œuvre.

## Le projet d'Engie Green



(1) Le projet et l'entreprise Sorigny - Comité de suivi #1

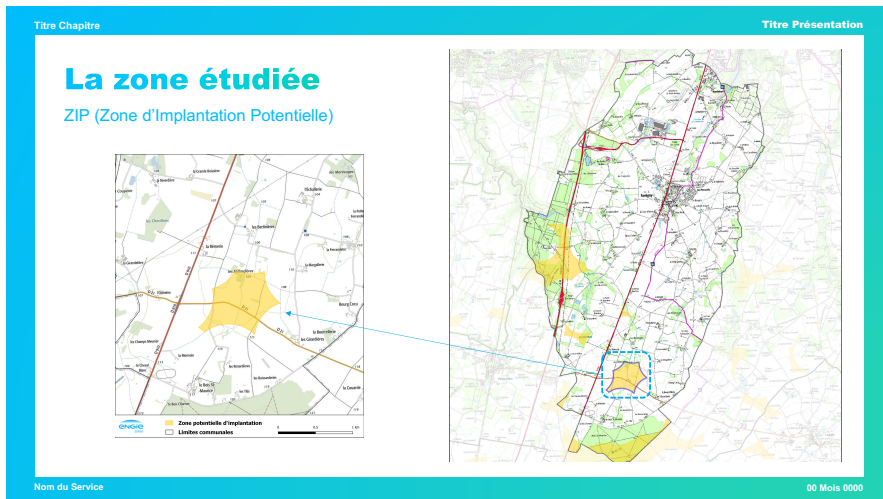
### Historique du projet

- Sept. 2016 : **Premier contact avec la mairie** / Demandes de servitudes techniques
- Fin 2016 –2017: Consultation des propriétaires fonciers et exploitants agricoles de la zone
- Juin 2017 : Présentation du projet au Conseil municipal
- Avril 2018 : Visite du parc éolien de Saint-Germier (79) avec le CM de Sorigny
- Mai 2018: **Délibération du CM de Sorigny autorisant le lancement des études**
- Fev 2019: Présentation du projet à la mission Enr DDT/DREAL/UDAP
- Juin 2019: Réception état initial Faunes/Flore/Habitats. Volet chiroptères à compléter
- Nov 2020: **Présentation du projet aux élus de Sorigny**
- Janv. 2021 Réunion avec les élus + SEPANT (12/01)  
Réunion avec les élus des communes riveraines + reunion avec le CM (27/01)
- Mars 2021: Installation du mât de mesures de vent + distribution d'un flyer
- Mai 2021: Diffusion d'un bulletin d'information + questionnaire sur Sorigny

Direction Développement 8 20.02.2021

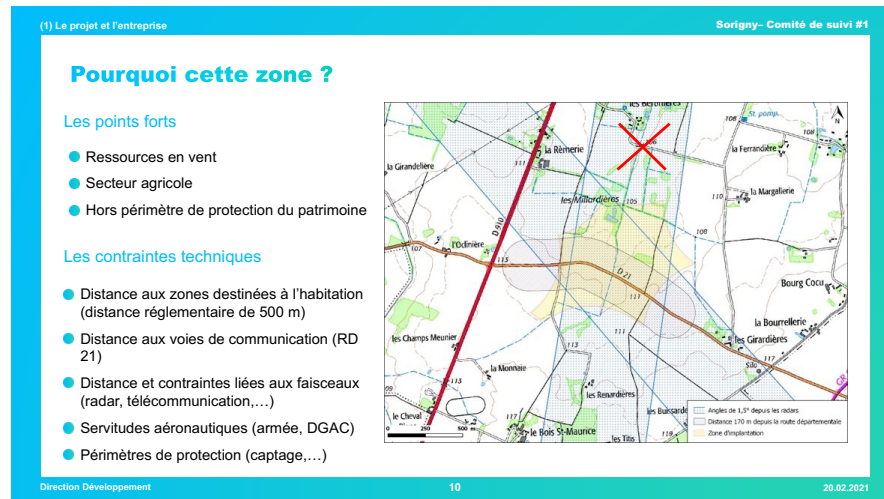
Vincent SOLON, Engie Green, évoque les actions réalisées depuis le début des réflexions liées au projet et les premiers contacts avec la Mairie de Sorigny en 2016. Le conseil municipal de Sorigny a par exemple visité un parc éolien en 2018 avant d'accorder une délibération favorable pour lancer des études.

Les maires des communes voisines expliquent avoir pris connaissance du projet lors des réunions de présentation en novembre 2020 et janvier 2021.



Vincent SOLON détaille la zone d’implantation. Cette zone a été définie en fonction de :

- La distance aux habitations (500m)
- La ressource en vent
- La préférence pour des surfaces à usage agricole
- Le patrimoine existant
- Les servitudes aéronautiques
- Les servitudes liées aux faisceaux

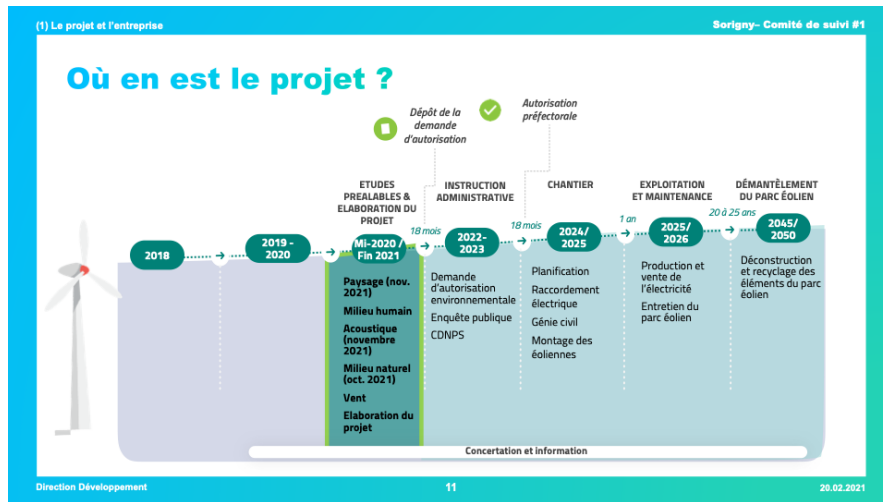


L’association Touraine planeurs évoque ses inquiétudes sur les risques liés à l’implantation d’éoliennes sur le secteur de vol.

Engie Green précise que l’avis de la DGAC du 17/01/201 indique que la zone d’étude est en dehors de toute servitude aéronautique ou radioélectrique.

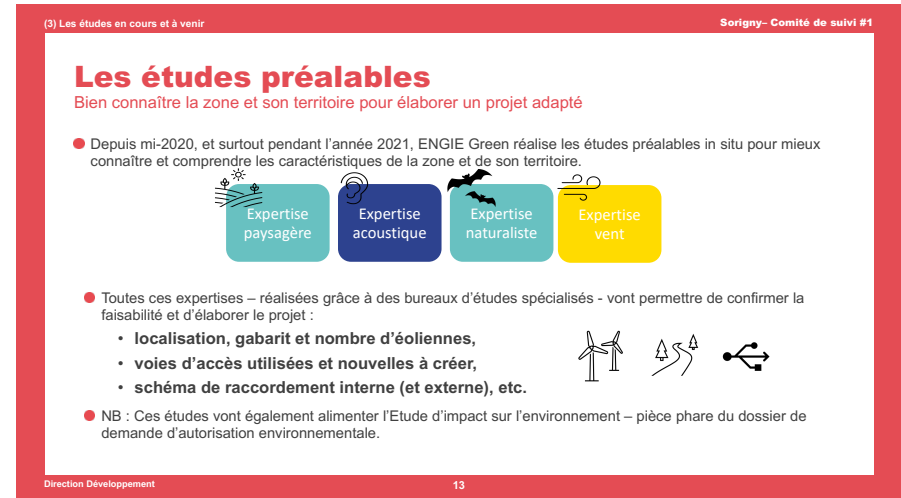
Vincent SOLON précise que l’activité du radar militaire de Tours pourrait cesser prochainement. Cette information reste toutefois à confirmer.

## Le calendrier



Vincent SOLON indique que les études sont encore en cours jusqu'à novembre 2021. La définition d'un scénario d'implantation des éoliennes (localisation dans la zone d'étude et nombre d'éoliennes) pourra être établie d'ici la fin de l'année. Le dépôt de la demande d'autorisation pourra intervenir à la fin de l'année 2021.

## Les études en cours



Vincent SOLON détaille les différentes études effectuées. Elles permettent de construire et vérifier la faisabilité d'un parc éolien.

(3) Les études en cours et à venir Sorigny- Comité de suivi #1

## L'expertise naturaliste

Par le bureau d'étude  
CERA Environnement

**Un périmètre commun à l'ensemble des études de 20 km**

- Inventaires des zones d'intérêt et de protection des espèces
- Inventaire faune/flore/habitats sur un cycle complet (1 an)
- Recherche bibliographique et connaissances locales
- réunion avec SEPANT le 26/01/2021
- Analyse zones humides à réaliser
- Inventaire en cours de l'activité des chauve-souris en hauteur

Direction Développement 14

(3) Les études en cours et à venir Sorigny- Comité de suivi #1

## L'expertise naturaliste

ENJEUX / RECOMMANDATIONS

### FAUNE TERRESTRE ET FLORE

- Enjeux faibles pour la flore et faune terrestre
- Privilégier une implantation sur parcelles cultivées et préservation de la végétation existante et des points d'eau

### AVIFAUNE

- Pas d'espèces à enjeu fort. 7 espèces (nicheurs) à enjeux modérés
- Flux migratoire faible à modéré en automne et faible et diffus au printemps
- Privilégier une implantation sur parcelles cultivées et préservation de la végétation existante et des points d'eau
- Choix de la période de travaux

### CHIROPTERES

- Diversité moyenne de chauve-souris. Pas d'espèces à enjeux modéré à fort. Enjeux faibles à très faibles pour 8 espèces.
- Présence d'habitats au nord de la zone d'implantation,
- Eloignement des habitats - Choix de la période de travaux

### HABITATS

- Zone d'implantation en dehors de tout périmètre de protection et de corridor écologique
- Zone humide potentielle
- Préservation de la végétation et existante et renforcement des trames existantes (choix des mesures compensatoires)

Direction Développement 15

Les études faune et flore sont réalisées par CERA Environnement, avec plusieurs sorties sur le terrain pendant un an. Un travail de collecte de données a été effectué avec des organismes régionaux et départementaux (LPO Touraine, CEN Centre-Val de Loire, CPIE Touraine-Val de Loire, DREAL, SEPANT) pour compléter l'analyse terrain par des données bibliographiques locales.

L'analyse de l'activité des chiroptères au sol est complétée par des enregistrements en hauteur. L'enregistreur est placé sur le mât de mesure du vent.

De manière générale, les enjeux environnementaux sur la zone sont assez faibles. M. SOLON rappelle que le but est de préserver les cours d'eau, les zones humides et que toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la réglementation.

L'Association SEPANT et Nature Environnement mettent en avant la nécessité de placer les éoliennes hors des corridors écologiques et de contribuer au renforcement des trames vertes et bleues.

**Question, vice-président de Sorigny mon village sans éolienne :**

Quand seront rendus public ces documents ? Pourront-ils être présentés lors de permanences ?

**Réponse, Vincent SOLON :** Ils seront rendus publics au moment de l'enquête publique mais pourront être communiqués en amont et présentés lors des permanences.

## Le paysage

(3) Les études en cours et à venir Sorigny- Comité de suivi #1

### L'expertise paysagère

Par le bureau d'étude Agence COUASON

**Méthodologie**

Figure 2 : Schéma de principe des différentes typologies de perception des éoliennes

Direction Développement 17

(3) Les études en cours et à venir Sorigny- Comité de suivi #1

### L'expertise paysagère

**Etat initial : en synthèse**

- Identification des zones de visibilité
- Secteur classé favorable dans le SRE Centre
- Aucun parc éolien dans un périmètre proche
- Majorité du patrimoine situé en dehors des zones de visibilité ou visibilité partielle

**Points de vigilance**

- Analyse des enjeux pour le patrimoine proche
- Analyse de la perception pour l'habitat proche

Direction Développement 19

Les couleurs foncées représentent les zones de visibilité totale d'éoliennes d'une hauteur d'environ 150 mètres.

Le maire rappelle à ce sujet qu'il sera vigilant sur la hauteur des éoliennes pour une question de visibilité.

Pour l'association SMVSE, le positionnement de Sorigny sur le plateau de Sainte-Maure entraîne une large visibilité. Des participants font part d'inquiétudes sur une multiplication des éoliennes sur la commune à partir du moment où un projet est accepté.

A ce sujet, Vincent SOLON rappelle que la zone d'implantation potentielle des éoliennes est limitée et que les nombreuses contraintes ne permettent pas l'extension ultérieure du parc éolien.

Le maire de Villeperdue insiste sur la nécessité de créer un projet en cohérence avec le territoire.

**Question :** Est-ce-qu'il existe des exemples de parcs et d'aménagements pour la visibilité des éoliennes lorsque des riverains en font la demande ?

**Réponse, Chantal BOUESSAY :** Oui, un travail au cas par cas peut être réalisé pour amoindrir la visibilité des parcs éoliens pour les riverains proches via des mesures de renforcement de la végétation.

## L'étude acoustique

(3) Les études en cours et à venir Sorigny- Comité de suivi #1

### L'expertise acoustique

Bureau d'étude à définir

Cadre et déroulement:

Arrêté du 26 août 2011: Les émergences réglementaire à ne pas dépasser :  
**+5 dB(A) pour la période diurne (7h à 22h),**  
**+3 dB(A) pour la période nocturne (22h à 7h).**

**Avancées technologiques:**

**Test du projet pilote C-ACOU®:**

- Mesure en continue au pourtour du site
- Pilotage dynamique du fonctionnement du parc

Direction Développement 22

Vincent SOLON rappelle le cadre réglementaire et la méthode utilisée pour réaliser l'étude acoustique.

Le bruit ambiant est mesuré en plusieurs points au droit d'habitations riveraines pendant une période comprise entre deux semaines et un mois. Suite à une discussion avec AGIR A10 ces mesures seront effectuées (afin de capturer le moins de bruit résiduel possible) :

- hors des périodes de travaux de l'autoroute

- hors vacances scolaires (trafic routier supérieur sur l'A10)
- à feuilles tombées (pour éviter le bruit du vent dans les feuilles).

**Question, Vice-président SMVSE :** La réglementation indique-t-elle que le parc doit être conforme à chaque instant ? ou est-ce que la base de référence est une moyenne ? Y aura-t-il des moments où les éoliennes dépasseront les émissions sonores supplémentaires autorisées ?

**Réponse, Chantal BOUESSAY :** La réglementation nous impose de respecter un niveau d'émergence de 5 dbA le jour et de 3 dBA la nuit (pour un niveau sonore supérieur à 35 dBA) à tout moment.

En phase développement, la campagne de mesure acoustique est réalisée de la façon suivante :

1. Tout d'abord, les sonomètres posés chez les riverains permettent de mesurer le bruit dit « résiduel » en fonction des conditions de vent (vitesse et direction) : c'est le bruit initial avant construction des éoliennes ;
2. Le bruit des éoliennes est modélisé à l'aide de logiciel de simulation, qui permettent de prévoir si les éoliennes respectent les niveaux d'émergence réglementaires en fonction des conditions de vent. On estime le bruit dit « éolien », qu'on ajoute au bruit résiduel pour obtenir **le bruit ambiant** ;
3. On calcule ensuite **une émergence acoustique** : c'est la différence entre le bruit ambiant et le bruit résiduel ;
4. Comparaison de l'émergence acoustique du futur parc avec les seuils réglementaires.
5. En cas de prévision de dépassement des seuils autorisés, un plan d'optimisation du fonctionnement des éoliennes est prévu afin de réduire leurs émissions sonores (bridages et/ou arrêts).

En phase exploitation, on réalise une campagne de réception acoustique consistant à mesurer successivement le bruit résiduel avec les machines à l'arrêt et le bruit ambiant avec les machines en fonctionnement. Ces campagnes permettent de vérifier la conformité réglementaire du parc.

Si des dépassements sont constatés, le plan de bridage est renforcé afin de respecter les niveaux d'émergence définis dans l'arrêté du 26 août 2011 (modifié le 20 juin 2020) à tout moment.

N.B. : Les campagnes de mesure acoustique sont réalisées selon le projet de Norme AFNOR NF S PR 31-114, qui est actuellement la méthode de référence utilisée par l'ensemble des bureaux d'études.

Plusieurs acteurs demandent l'organisation d'une visite de parc similaire à celui projeté sur la commune de Sorigny pour se rendre compte du bruit généré par un parc éolien. Engie Green s'engage à organiser une visite pour les membres du Comité de suivi.

Chantal BOUESSAY explique par ailleurs que les échanges avec Agir A10 sur l'acoustique vont continuer et que les campagnes de mesures pourront être partagées comme Engie Green s'y est engagé. L'acoustique sera aussi un des sujets du prochain comité éolien.

## Un projet à l'écoute du territoire

(4) Concertation et information Sorigny- Comité de suivi #1

### Des engagements déjà pris avec le territoire

**AGIR A10 (juin 2021)**

- Sélection des secteurs d'étude et choix de la période (hiver)
- Mesures acoustiques à réaliser lors d'une période hors travaux de l'autoroute et de fort trafic (vacances scolaires)

**NATURE ET ENVIRONNEMENT et le SEPANT (janvier 2021)**

- Rencontre avec CERA environnement: Prise en compte des mesures compensatoires déployées pour la LGV
- Priorité au renforcement de la Trame Verte

**AERODROME**

- Rencontre avec M. RÉTHORÉ, ancien Président de l'aérodrome du Louroux
- Engagement de communication sur l'avancée du projet

**GÎTES LES GIRARDIÈRES (juin 2021)**

- Visite à programmer sur site pour renforcer l'écran végétal si nécessaire
- Intérêt pour participer à l'étude acoustique

**ASSOCIATION SMVSE (juin 2021)**

- Engagement de communication sur l'avancée du projet

Direction Développement 27

Vincent SOLON résume les contacts pris avec les acteurs du territoire suite aux recommandations du maire de Villeperdue, du maire Sorigny et des conseillers municipaux lors des réunions de janvier 2021.

## ➤ Le dispositif d'information et de dialogue

(4) Concertation et information Sorigny- Comité de suivi #1

### Les actions d'information sur le territoire

- **Bulletin d'information sur l'implantation du mât de mesure** en février 2021 (diffusion par la commune de Sorigny)
- **Bulletin d'information + Questionnaire** diffusés en mai 2021 (Mediapost + distribution EGN)
  - Environ 600 Bulletins/questionnaires distribués (2/3 de la commune)
  - Distribution manuelle sur les hameaux situés à 1500 m autour du projet (environ 130 exemplaires distribués)
- **Mise en ligne d'un site Internet dédié au projet:** <https://www.engie-green.fr/projet-sorigny/>
  - Formulaire de contact dédié au projet
  - Mise en ligne à venir de l'actualité du projet

Direction Développement 25

**Question :** Comment ont été choisies les personnes pour le questionnaire ? Qui a distribué la plaquette et le questionnaire ?

**Réponse, Chantal BOUESSAY :** Le flyer a été distribué à toutes les boîtes aux lettres par Mediapost. Ensuite, il a été distribué autour de la ZIP. Ce sont donc les riverains proches qui ont reçu le questionnaire dans un périmètre de 100m autour du projet.

Toutefois, ce distributeur ne peut desservir les boîtes aux lettres marquées d'un « Stop Pub ». Le représentant de l'association Nature Environnement indique n'avoir pas reçu le tract ayant lui-même un STOP PUB sur sa boîte aux lettres, en raison de la respect de la réglementation RGPD.

Le maire de Villeperdue explique que les habitants de sa commune ne se sentent que très peu concernés. Toutefois il souhaite être informé de l'évolution du projet et des prochaines échéances.

## ➤ Le questionnaire et ses résultats

(4) Concertation et information Sorigny- Comité de suivi #1

### Résultats du questionnaire

- Retour de 69 questionnaires (retour papier et via l'adresse mail de contact)
- 30% des questionnaires retournés reprennent en tout ou partie les propositions de l'association SMVS37

Synthèse des résultats

- Sources d'information sur le projet diffusées
- Sujets d'intérêts principaux: **Enjeux acoustiques (47)**, **enjeux environnementaux (46)**, **enjeux paysagers (44)**, **impact sur la valeur de l'immobilier (29)**, **santé humaine et animale (26)**
- Intérêt pour la visite d'un parc éolien (15), information via une lettre d'information (54) et tenue d'une permanence d'information (36)

Action à venir: Envoi d'un livret d'information traitant des sujets abordés dans les questionnaires

Biais	Pourcentage
Par l'association SMVS37	18%
Par les élus de la commune	16%
Le bouche-à-oreilles	15%
Par le flyer ENGIE Green distribué en boîte aux lettres	15%
Par la presse	12%
En découvrant le mât de mesure	9%
Autres	7%
Sur Internet (Facebook)	4%
Pas informés du projet	2%

Direction Développement 26

Le questionnaire démontre que tous les moyens d'informer sont utiles et nécessaire pour la poursuite de la démarche d'information.

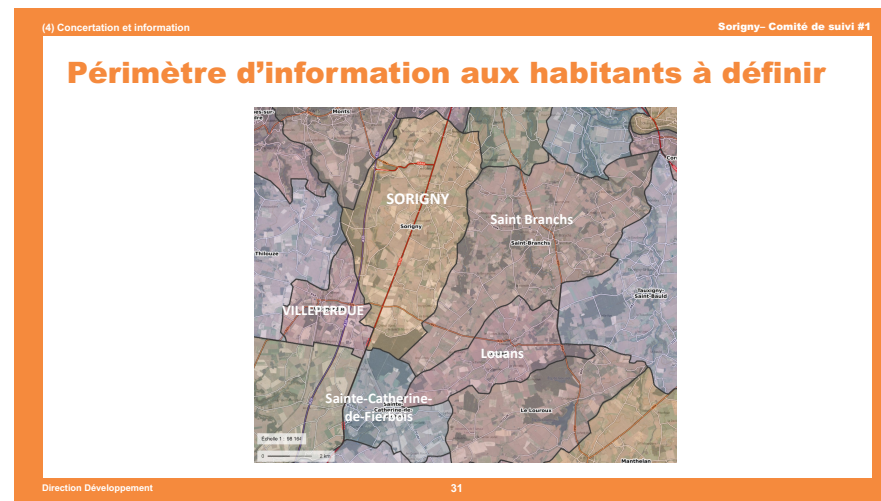
Un document de réponse aux différents sujets remontés par le questionnaire sera bientôt distribué et mis à disposition en mairie.

## ➤ Les prochaines étapes d'information



Des permanences d'information devront être ouvertes aux habitants des communes riveraines (communication de l'information). Le prochain comité éolien aura pour but de présenter les résultats des études et l'implantation pressentie des éoliennes.

## ➤ Le périmètre d'information



Des discussions s'ouvrent sur une possible distribution d'information du prochain flyer à Villeperdue, Sainte Catherine de Fierbois et St Branches. Il est décidé que les mairies concernées seront en charge de relayer l'information. Les communes faisant partie du périmètre de l'enquête publique seront également informées et consultées de la même manière. La liste des communes a été communiquée par M. Solon après la réunion et est ajoutée ci-dessous :

- Saint-Branches
- Louans
- Le Louroux
- Saint-Catherine de Fierbois
- Saint-Epain
- Villeperdue

- Thilouze
- Artannes-sur-Indre
- Monts

Alain ESNAULT, rappelle que c'est l'ensemble de la population de Sorigny qui doit être informée et non juste les riverains.

## Autres sujets

### ➤ Le pilotage des éoliennes

Plusieurs questions ont émergé sur le pilotage des éoliennes à distance, leur bridage.

Vincent SOLON indique qu'un système de surveillance permet de s'assurer en continu du bon fonctionnement du parc. Il permet d'arrêter le parc à distance ou de déclencher une intervention par exemple. Un système de gestion interne au parc permet aux éoliennes de s'orienter en fonction du vent et de s'arrêter si nécessaire (ex : par vent violent).

### ➤ Le PLU

Un conseiller municipal de Sorigny indique aux participants que le PLU est en cours de modification, le maire précise que des éléments du projet de modification ont été transmis à l'intercommunalité.

## Conclusion

La réunion se termine et il est convenu que le dialogue se poursuivra, qu'Engie Green continuera à informer, organisera une visite de parc éolien, et une ou plusieurs permanences d'information.

### ➤ Suites à donner au groupe de travail

Les communes situées dans un périmètre de 6km autour du projet en cours de réflexion sur la commune de Sorigny seront contactées et informées de la tenue du comité éolien.